Ref : CA 2020/

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JANVIER 2020

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL DES PARCOURS DE LA MENTION DE MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION 2ème DEGRÉ, POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021.

- **Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 24 janvier 2020 réunie sous la présidence de Madame Hélène Velasco-Graciet,**

Vu le livre VII du code de l'éducation,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré	Capacité d'accueil
Capacité totale à la mention	250
Parcours	
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	60
LETTRES	45
ALLEMAND	10
ANGLAIS	50
ARTS PLASTIQUES	25
ESPAGNOL	35
MUSIQUE	10
ITALIEN	10
BASQUE	5

APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LES CAPACITÉS D'ACCUEIL DES PARCOURS DE LA MENTION DE MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION 2ème DEGRÉ, POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021.

- *Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le /01/2020.*

Nombre de membres présents	
Nombre de membres représentés	
Nombre d'abstentions	
Nombre de suffrages exprimés	
Nombre de votes pour	
Nombre de votes contre	

La Présidente de l'Université,

Hélène VELASCO-GRACIET.

PROJET